

Biblioteka
U. M. K.
Toruń

158518

III

134
E. K.



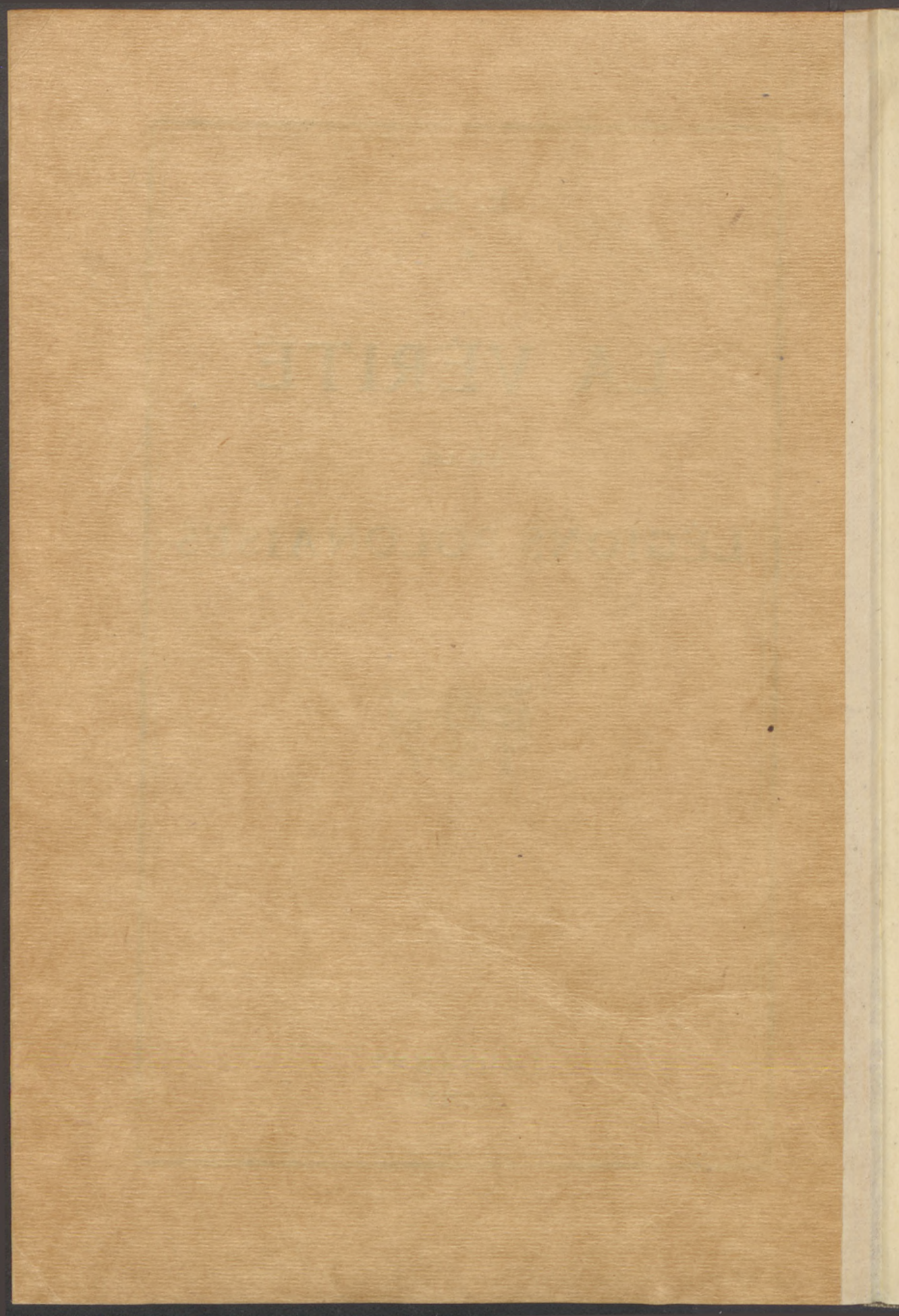
LA VÉRITÉ

SUR LES

LÉGIONS POLONAISES

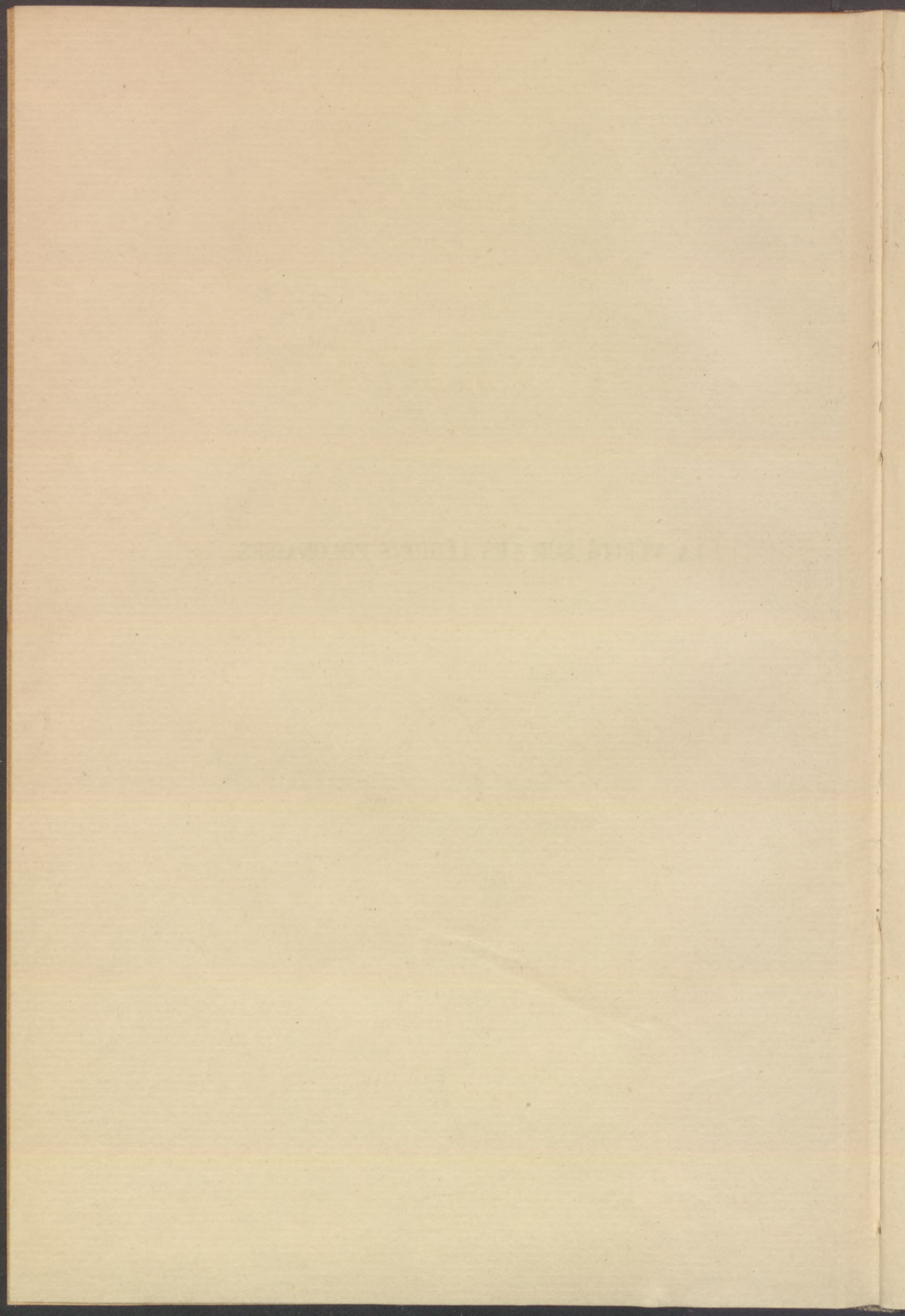


LAUSANNE
MCMXV



2.60

LA VÉRITÉ SUR LES LÉGIONS POLONAISES



E. K.



LA VÉRITÉ

SUR LES

LÉGIONS POLONAISES



Allegiance Legation

LAUSANNE
MCMXV

E. K.

LA VÉRITÉ

1875

LEÇONS POLONAISES

158518

II



LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

La vérité sur les légions polonaises.

De temps à autre, quelques nouvelles nous parviennent des légions polonaises. Ces nouvelles nous arrivent rarement et comme par hasard. Elles se faufilent entre les lignes des comptes-rendus des opérations du théâtre oriental de la guerre et sont données le plus souvent sous forme d'ouï-dire, plutôt défavorables à la cause des légions.

Au commencement de la guerre, par contre, on en parlait beaucoup plus. On écrivait et on parlait du mouvement guerrier en Pologne, des sokols et des francs-tireurs polonais. Mais aujourd'hui déjà, une main mystérieuse a réussi à étouffer ces voix.

Ce détail de la guerre gigantesque qu'on mène dans l'orient de l'Europe est placé sous la tutelle des différentes censures et nous est présenté sous un jour qui n'est pas conforme à la vérité, mais qui correspond aux tendances et aux intérêts politiques de l'une ou de l'autre partie combattante. Remarquons, en passant, qu'il en est toujours ainsi quand il s'agit de la Pologne.

Cependant, quand on envisage l'importance de la question polonaise dans le conflit actuel, quand on apprécie la valeur sérieuse de la place que doit occuper la Pologne dans l'Europe future, si toutefois cette Europe sort de l'état d'incertitude, de déséquilibre et d'opposition des forces rivales ; quand on pense que l'attitude des puissances belligérantes envers la Pologne peut être considérée comme un indice de leurs intentions à son égard et l'épreuve de la sincérité de leurs idées politiques, proclamées au dehors — alors, on est obligé d'avouer qu'il est important pour l'opinion européenne de posséder la vérité, une vérité pure, objective,

reposant sur des faits, indépendante de tel ou tel parti politique.

L'opinion publique et la voix des peuples peuvent avoir une influence énorme sur les résultats de la guerre. C'est pourquoi, dans les pays restés neutres jusqu'à présent, on mène des combats acharnés ayant pour but d'influencer la presse. C'est pourquoi également, derrière les armées qui jouent sur les champs de bataille leurs drames sanglants, se déroule la bataille des gens sans épée, une bataille de plumes, entre savants et publicistes, tribuns et agitateurs, même entre les photographes et les entreprises cinématographiques, tous luttant pour gagner le cœur des masses.

Pour cela, on sacrifie des millions, et dans ce but tous les pays sont déjà mobilisés. C'est pourquoi on doit prêter une attention toute spéciale aux détails passés sous silence, aux questions par trop subtiles.

Au nombre de celles-ci se trouvent la question polonaise et le mouvement guerrier polonais.

Cette brochure a pour but de présenter la question des légions polonaises et suivant une méthode purement historique et indépendamment des courants politiques. Nous répétons que c'est une question importante et actuelle, d'autant plus qu'on a partout la certitude profonde que non seulement le passé de la Pologne, le travail et l'effort des Polonais qui, en ce moment, luttent contre l'invasion et se sont concentrés dans ces légions, mais encore, que dans ce camp s'est retranchée la Pologne du plus proche avenir, la Pologne, qui en recommençant la lutte suprême pour l'indépendance, poursuit ce but parallèlement aux événements mondiaux.

Tâchons de voir quelle est la part de la vérité.

Ces considérations générales qui ont déterminé l'auteur de la présente brochure à l'écrire et à la présenter au public français, lui sont dictées par des raisons d'une nature toute particulière.

Polonais d'origine, vivant en France depuis de longues années, je la considère comme ma seconde patrie. Je me

sens l'obligation pressante d'éclairer devant les Français la question des légions polonaises, si importante pour le peuple polonais, d'empêcher, si possible, que la France ait une opinion fautive sur le mouvement polonais, qu'elle l'estime mal et qu'elle se trompe sur son rôle dans la guerre actuelle.

Estimant que l'histoire nous a si souvent unis, que tant de fois la cause polonaise a ému la France, j'éprouve le devoir impérieux de rendre témoignage et dire aux Français la vérité sur notre compte.

La haute intelligence du peuple français, son esprit lucide et logique, sa grande aptitude à traiter les choses d'une manière objective doivent exclure toute fausseté, tout bluff.

Les Français combattent pour leur existence et leur avenir, défendent leur civilisation et leur culture. Ils ont fait de la liberté des peuples l'emblème de cette lutte. Qu'ils se rappellent donc que la guerre doit décider de l'avenir de la Pologne, qui aspire toujours à l'indépendance. Sans la délivrance de la Pologne, la France, glorieuse sur le champ de bataille, ne le sera pas complètement, car elle ne réalisera point les idées et la mission dont l'histoire l'a chargée et qui lui donnent sa force et sa puissance.

C'est pourquoi, en lançant cette brochure dans le monde, j'espère accomplir non seulement le devoir d'un patriote polonais, mais aussi celui d'un patriote français, car les Français, une fois maîtres de la situation, devront la connaître dans ses moindres détails.

Les conditions extérieures sont telles que je ne puis signer mon ouvrage ni imprimer ce travail en France. Que le lecteur ne s'arrête pas à ce détail et qu'il dirige son attention uniquement sur l'idée génératrice de la brochure, qui est appuyée par les documents des historiens et des politiques polonais, les plus éminents, ainsi que par des informations venant directement de la Pologne.

Paris, mai 1915.

I

« Dans l'examen de nos actions militaires contre les Autrichiens nous avons constaté l'existence d'un détachement des sokols de Galicie se servant de balles explosibles. Si je me suis adressé à la population polonaise d'au-delà des frontières, en lui portant au nom de l'armée russe des paroles d'amour fraternel — c'est que j'étais convaincu de la loyauté de nos relations réciproques. Je ne puis admettre un seul instant que le peuple polonais, — prenant une part active dans les opérations dirigées contre nous et se servant dans cette lutte d'un moyen aussi peu digne que l'emploi des balles explosibles — puisse compter sur la générosité de la Grande Russie. Je crois fermement que le fait observé n'est qu'un triste accident, et dans l'intérêt de toute la population polonaise, je la préviens de l'ordre que j'ai donné à l'armée qui m'est hautement confiée, à savoir : qu'elle n'eût pas à considérer les organisations des sokols ou autres comme des parties combattantes et qu'elle eût à traiter chacun des participants aux susdites organisations, lesquels seraient faits prisonniers, avec toute la rigueur des lois d'état de guerre. »

C'est dans ces termes que fut rédigé l'ordre du commandant en chef de l'armée russe, donné dans le communiqué officiel du 30 août 1914.

Le gouvernement austro-hongrois protesta auprès des pays neutres contre cette manière de mener la guerre et leur adressa à cet effet une note verbale disant que le nom des « organisations de sokols ou autres » dont s'est servi le commandant en chef de l'armée russe ne peut être appliqué qu'aux légions polonaises, et que ces légions formées en partie de membres des sociétés polonaises, ont été créées conformément aux conditions stipulées dans l'article premier de la convention de la Haye sur les lois et usages qui régissent la façon de faire la guerre sur terre.

Le gouvernement autrichien nia catégoriquement le prétendu emploi de balles explosibles par les légions polonaises et protesta vivement contre l'ordre du général en chef russe, en déclarant que cet ordre était une violation des traités de la convention de la Haye.

Après on pouvait trouver dans la presse quelques remarques, relatives à ces légions, disant qu'une partie d'entre elles avait été envoyée à la frontière roumaine. Ceci a été démenti par des nouvelles plus récentes, annonçant que les 2^{me} et 3^{me} régiments des légions polonaises avaient été transportés des Carpathes, où ils se trouvaient dès le début de la guerre, sur le territoire du royaume de Pologne pour s'unir aux 1^{er} et 4^{me} régiments et porter en commun leur effort contre la Russie.

Toutes ces nouvelles concernant le mouvement guerrier en Pologne, et parvenues jusqu'à nous par la voie officielle, doivent être complétées par des informations relatives à la création d'une organisation militaire polonaise sur l'initiative russe. Les communiqués et les dépêches du mois de janvier de l'année courante annonçaient que le général Ivanoff avait reçu l'autorisation de former des légions polonaises comme des unités régulières de l'armée russe. Ces légions devaient porter un uniforme à part, rappelant celui des soldats de l'armée polonaise d'autrefois. Les lettres L. P. devaient être brodées sur les épaulettes et les légions devaient avoir le commandement et le drapeau polonais.

Les presses anglaise et française ont accueilli cette institution avec un enthousiasme dont l'article de M. Gustave Hervé est le meilleur témoignage. Dans sa « Torpille polonaise » parue le 5 février 1915 dans la *Guerre Sociale* il acclame avec sa verve habituelle les régiments polonais à la tête desquels à côté de l'étendard russe flotterait l'aigle blanc sur le fond rouge.

Gustave Hervé y voyait une torpille des plus efficaces contre les austro-allemands et le premier pas appréciable vers la délivrance et l'indépendance de la Pologne promises par la Russie. Cependant, deux jours plus tard déjà, dans

les journaux de Varsovie datés du 7 février paraissait la nouvelle, que le nom de légions polonaises était remplacé par celui de « Droujiny polonaises » et que ces dernières seraient créées sur les mêmes principes que l'armée territoriale régulière ; dans les numéros suivants on lisait que le drapeau polonais était de nouveau remis dans sa gaine, le commandement, en polonais, supprimé et les inscriptions aux légions enlevées.

Cette question si retentissante naguère appartient aujourd'hui au passé et se trouve ensevelie dans l'oubli.

Mais tout ce qui a été dit précédemment permet à chacun de constater les faits suivants :

1. Dans la guerre actuelle, les polonais ont organisé sous le nom de légions polonaises une force armée nationale qui lutte contre la Russie.
2. Ces légions ont un caractère tout spécial. Leur particularité, qui ne consiste pas uniquement dans leur organisation, a été signalée avec beaucoup d'insistance par le haut commandement russe ; en effet, le généralissime a renouvelé la mesure prise contre les insurgés de 1863 pour l'appliquer contre les participants aux légions polonaises.
3. Cette mesure prouve que la création des légions a provoqué une grande irritation dans les sphères russes.
4. La Russie a essayé de leur opposer une organisation analogue, mais cet essai n'a pas été poussé jusqu'au bout, et l'activité commencée dans cette direction a été interrompue brusquement.

Des faits d'une telle portée, que la création des légions, ne se produisent pas spontanément :

Ils ne peuvent être une chose artificielle, venue du dehors, mais ils dérivent de conditions réelles, et doivent être l'effet de causes vraies, jamais adventices et passagères.

Cette guerre formidable faite pour la plus grande partie du temps sur le territoire des polonais les a trouvés incorporés dans trois Etats différents — elle leur a pris plus

d'un million d'hommes pour les besoins des armées étrangères. Le fait que malgré cela, les polonais ont réussi à créer une unité propre, ayant une orientation politique bien déterminée, qu'ils l'ont voulue et l'ont considérée comme indispensable — est un fait si frappant, si éloquent, qu'il peut servir de clef pour comprendre la cause et la politique polonaises. On ne peut le considérer comme un symptôme d'exaltation, parce qu'un fait pareil exige de la persévérance et de longs préparatifs ; on ne peut y voir non plus une influence étrangère, car les Polonais sont trop intransigeants à l'égard de leurs ennemis pour agir sous de telles influences ; nous avons déjà vu, du reste, que des essais semblables ont échoué complètement.

Sans aucun doute, la genèse des légions doit être recherchée dans l'histoire polonaise, dans les conditions où le pays s'est continuellement trouvé ; là seulement nous trouverons l'explication nécessaire. L'étude de ces faits nous permettra également d'apprécier la voie choisie par les Polonais qui dirigent la politique nationale active, et comprendre aussi le but qu'ils se sont proposé dans la guerre actuelle.

II

Vers la fin du XVIII^{me} siècle, la Pologne fut partagée par trois puissances — souveraines alors en Europe. Pour commettre ce crime inouï, sans précédent dans l'histoire moderne, elles contractèrent une alliance séculaire, qui devait être un siège de réaction et une menace pour toutes les tendances de libéralisme, qui germaient alors dans les cœurs des peuples. Le partage de la Pologne n'était cependant pas un acte spontané, que l'on puisse attribuer à une nécessité créée par une situation militaire ou politique exceptionnelle. C'était plutôt le final de ce grand drame, qui depuis le XVI^{me} siècle se déroulait à l'est de l'Europe et dont les acteurs étaient : la république polonaise et la puissance toujours croissante de la Russie. Cette puissance tendait à

envahir l'Europe centrale en commençant par la conquête de la Pologne. Herzen en parle en ces mots : « Elle arrachait par lambeaux la chair vivante de la Pologne, elle lui arrachait province sur province, — et semblable à un nuage menaçant, à une calamité inexorable, elle s'introduisait dans le fond de son cœur ». La république polonaise, qui n'avait su empêcher ni le désarmement de la Suède, ni l'affaiblissement de la Turquie, et dont les territoires étaient déjà entamés à l'Est, se trouva à la fin du XVIII^{me} siècle face à face avec la Russie, qui cherchait à l'anéantir. La Pologne subissait alors une crise intérieure, causée par des réformes de nature sociale et politique, basées sur les principes de la révolution française. Ces transformations, qui tendaient à renforcer l'organisme de la république, créèrent cependant une situation transitoire, qui devait forcément entraver la liberté de ses mouvements, en produisant des collisions intérieures. Abandonnée par les états voisins, que la Russie avait gagné à sa cause par des concessions territoriales, la république polonaise succomba dans une lutte désespérée ; — elle perdit son indépendance.

Ce fut là l'acte le plus important dans l'histoire des relations russo-polonaises. Cet acte ne mit cependant pas fin à la lutte séculaire qui se déroulait entre deux peuples, entre deux organismes, dont l'un avait envahi le territoire de l'autre, pour s'accroître et vivre à ses dépens. Il suffit pour un historien d'envisager ce fait, pour reconnaître l'inanité d'une thèse aujourd'hui très répandue, qui attribue l'hostilité russo-polonaise uniquement aux intrigues de la politique allemande, ou à l'attitude de la bureaucratie russe influencée par les Allemands.

C'est cependant sur ce jugement superficiel que les politiciens d'aujourd'hui basent leur espoir d'une entente russo-polonaise, fondée sur un principe de fraternité slave. — Il faut reconnaître que ni la Prusse, ni l'Autriche n'ont fait couler tant de sang polonais que la Russie, — et il serait difficile de trouver des actes de violence égalant les atrocités commises

par les armées russes au temps de la confédération de Bar, ni de crimes plus monstrueux que le massacre de Prague, où 15,000 habitants civils périrent des mains des soldats de Souworoff. Une mer de sang sépare les deux peuples. C'est la Russie qui a porté le coup mortel à l'état polonais, et si elle a consenti à un partage qui lui fut suggéré par la Prusse, c'est uniquement parce qu'elle craignait une opposition de l'Autriche et qu'elle ne se sentait pas de force à envahir à elle seule toutes les terres de la république. C'est une vérité indiscutable, qu'un Polonais ne saurait mettre en doute que les souffrances les plus cruelles ont été infligées à sa patrie par la politique russe, et qu'une lutte à outrance contre la Russie peut seule délivrer la Pologne.

Les données statistique concernant la superficie des territoires polonais et le nombre de la population polonaise partagés entre les trois puissances, ne font que souligner cette constatation. La Russie possédait au début du XIX^{me} siècle 8529 milles carrées de territoire polonais avec 8,800,000 habitants : la Prusse 2700 milles carrées avec 3,000,000 habitants, l'Autriche 2100 milles carrées avec 4,275,000 habitants. Nous démontrerons dans la suite que les rapports entre ces chiffres ont changé dans le cours de l'histoire en faveur de la Russie.

Après le partage de la Pologne, la reconstitution d'un état indépendant devint la préoccupation principale des hommes d'état polonais.

Paralysés dans leur activité, ils durent chercher l'appui d'une puissance étrangère. Il ne pouvait être question alors que de la France, dont les éclatantes victoires annonçaient aux peuples une ère nouvelle de liberté et de fraternité. Dans cette guerre déclarée par la république française aux puissances réactionnaires, dans ce combat qu'elle livrait pour le droit des peuples et de l'homme, les Polonais se rangèrent sans hésitation du côté de la France. Ils comprirent fort bien, que seul l'accomplissement du rôle libérateur entrepris par

la France, et l'anéantissement de ses adversaires pouvaient délivrer la Pologne de son joug. Ils décidèrent d'unir leur sort à celui de la France et de combattre à côté de ce peuple, qui dans un élan admirable, déclara la guerre à l'Europe entière, dédaignant toute crainte et tout compromis. Cependant, pour devenir un allié de la France, et pour que la France compte avec cet allié, il fallut que le peuple polonais fît preuve de sa force vitale et qu'il la manifestât par des actes. Les seuls actes qui comptaient à cette époque, c'était les actes militaires, ce qui exigeait la création d'une armée polonaise. C'est alors que le général Dombrowski, homme doué d'une énergie remarquable, entreprit de créer, avec l'assentiment de Bonaparte, une légion polonaise.

Secondé dans ses efforts par Wybicki et Casimir Delaroché (un Français), il surmonta toutes les difficultés et parvint à équiper en deux mois 5000 hommes qui reçurent le nom de « Légion polonaise destinée à la défense de la Lombardie ». — Leur uniforme était polonais, décoré des couleurs italiennes, leurs épaulettes portaient l'inscription : « Les hommes libres sont des frères. » Le commandement et l'usage militaire de la légion devaient être également polonais. Cette armée, animée d'un même esprit, d'une même idée directrice, celle de se frayer un passage en Pologne, prit part aux plus rudes combats. Elle eut à subir plus d'une défaite, à éprouver plus d'une désillusion.

Elle constituait cependant la seule organisation polonaise à cette époque, elle représentait à elle seule la Pologne et empêchait sa cause de tomber dans l'oubli. — Lorsque en 1806 Napoléon déclara la guerre à la Prusse, qui se composait en majeure partie de terres polonaises, il dut compter avec les Polonais et se proclamer défenseur de leur cause. C'est alors que Dombrowski et Wybicki adressèrent avec son assentiment une proclamation au peuple polonais, où ils sommèrent leurs compatriotes de prendre les armes contre la Prusse.

La proclamation fut accueillie avec enthousiasme. 18,000

soldats se présentèrent à l'appel et furent soumis aux ordres d'officiers experts, recrutés dans les rangs de l'ancienne légion. La bravoure de cette armée et la gloire dont elle se couvrit dès le début, affermirent son prestige. En peu de temps son nombre s'éleva à 30,000 hommes.

La défaite de la Prusse et la victoire de Friedland permirent à Napoléon de contracter une alliance tant désirée avec la Russie. Il existait toutefois un obstacle : la question polonaise.

Le congrès de Tilsit dut reconnaître le fait, que les provinces polonaises de la Prusse avaient reconquis leur indépendance.

Malgré le tumulte de la guerre, elles s'étaient organisées ; l'administration du pays, les institutions publiques étaient redevenues polonaises, — il existait enfin une armée polonaise.

Pour ménager la Russie, Napoléon commença par offrir le trône polonais à Alexandre I, qui repoussa cependant cette proposition, par crainte d'offusquer l'Autriche. C'est alors que le congrès décida de créer sous le nom de « Duché de Varsovie » un état indépendant, qui devait se composer des terres polonaises enlevées à la Prusse, à l'exception de la province Podlasie, cédée à la Russie, et de la ville de Dantzig, qui fut proclamée ville libre. Le Duché de Varsovie, qui contenait 1860 milles carrés et 2,400,000 habitants, devait être gouverné par le roi de Saxe, Frédéric-Auguste, que la constitution du 3 mai avait reconnu héritier du trône polonais.

Le Duché était un allié de la France, son armée appuyant celles de Napoléon. C'est pourquoi, lorsqu'une guerre éclata en 1809 entre la France et l'Autriche, cette dernière envoya contre le Duché une armée de 40,000 hommes, qui l'envahirent en peu de temps. L'armée polonaise se retira alors en Galicie, où elle provoqua une insurrection contre l'Autriche, et réussit après quelques batailles, à s'emparer de Cracovie. Grâce à cet exploit, la question du Duché de

Varsovie devint après la victoire de Wagram un sujet de discussion dans les pourparlers de Schönbrunn. Le traité de paix attribua au duché une partie de la Galicie orientale (919 milles carrés avec 1,500,000 habitants), et Cracovie avec ses alentours. Cet accroissement du duché se heurta à de grandes difficultés de la part de la Russie — Napoléon lui-même ne cachait pas son mécontentement de la tournure que les choses avaient prises.

C'est uniquement grâce à cette opposition que l'Autriche put conserver une province encore assez vaste de la Pologne.

Malgré cela, le Duché de Varsovie était maintenant un état de 2780 milles carrés et de 4 millions d'habitants. Sa superficie égalait celle de la Prusse et il pouvait grâce à sa position géographique jouer un rôle considérable dans l'Europe centrale. Son armée, composée de 60,000 hommes, avait pour chefs des hommes supérieurs, dont la mémoire a survécu jusqu'à nos jours en Pologne. Les états voisins se virent obligés de tenir compte de lui dans leurs calculs politiques. L'Autriche se souvint de son ancien projet, qui consistait à créer une Pologne libre sous le règne d'un Habsbourg. La Suède songeait à une alliance avec le Danemark et la Pologne — les patriotes hongrois rêvaient à une alliance polono-hongroise — le tzar Alexandre envisageait la possibilité de se proclamer roi de Pologne et de Lithuanie.

Ce fut alors que survint la guerre de 1812. La grande armée de Napoléon passa à travers les territoires du Duché, qui resta fidèle à ses engagements envers la France, malgré les promesses séductrices du tzar. Le Duché de Varsovie n'hésita pas à lancer ses forces militaires contre les Russes, dans l'espoir qu'une guerre victorieuse lui rendrait les terres polonaises appartenant encore à la Russie, et qu'une Pologne nouvelle renaîtrait après la victoire. Il en fut autrement.

La défaite de Napoléon attira dans les frontières du duché toutes les forces de l'ennemi. Dans sa retraite avec la grande armée, l'armée polonaise subit des pertes énormes, dont la plus sensible fut la mort de son chef, l'héroïque prince

Joseph Poniatowski à la bataille de Leipzig. — Décimée, elle suivit Napoléon en France, et c'est là qu'elle se trouvait au moment où le congrès se réunit à Vienne. La question polonaise devint un des problèmes les plus importants qui s'imposait aux diplomates du congrès.

La Prusse exigeait la restitution de ses frontières d'avant 1806, ce qui aurait évoqué de graves difficultés au sujet du duché de Varsovie. L'Angleterre et l'Autriche étaient pour le rétablissement de l'ancienne République de 1789. C'est alors que Alexandre 1^{er} trancha la question, en déclarant qu'il désirait entrer en possession du duché, dont il formerait un royaume de Pologne. Ce geste du tsar n'était pas fait uniquement pour satisfaire l'Europe, mais plutôt pour réduire les polonais, qu'il voulait à tout prix gagner à sa cause dans le cas d'un conflit avec les puissances occidentales. Une tension se produisait en effet, et en décembre 1814 une nouvelle guerre paraissait inévitable. Le grand duc Constantin, frère du tsar, s'empressa de publier une proclamation, où il s'adressait aux soldats polonais en ces termes : « Réunissez-vous sous le drapeau national, prenez les armes pour défendre l'existence politique de votre patrie ! »

Le débarquement de Napoléon en France détourna le conflit — les puissances européennes arrivèrent à une entente. Le 3 mai 1815, elles signèrent un traité, qui abolissait le Duché de Varsovie. Sa partie occidentale, avec la ville de Posen (538 milles carrés), fut attribuée à la Prusse sous le nom de Grand Duché de Posen. La ville de Cracovie (avec un district de 23 1/2 milles carrés) fut proclamée ville libre — tout le reste devait constituer le nouveau royaume de Pologne sous le sceptre de la famille impériale russe. Les gouvernements usurpateurs furent obligés d'octroyer des institutions nationales et une représentation politique aux anciennes provinces de la Pologne — en outre ils durent s'engager à tolérer le commerce libre entre les habitants polonais des diverses provinces.

Ces conditions, résultat d'une convention internationale



furent enregistrées dans les actes du congrès et garanties par l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Espagne, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Suède,

Il faut remarquer, que le paragraphe du traité de Vienne, garantissant « aux Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, une représentation des institutions nationales », ne se rapportait pas au royaume nouvellement créé par le congrès. Ce royaume devait former un état particulier « uni par la constitution à la couronne russe ». Des paragraphes spéciaux furent élaborés à son usage. Il est donc évident, qu'en ce qui concernait la Russie, ce paragraphe indiquait les provinces polonaises antérieurement annexées par elle. Ces provinces ne devaient plus faire partie du royaume de Pologne.

Le congrès détermina avec exactitude les nouvelles frontières du royaume polonais. Un acte de ce congrès énonce formellement que ce royaume doit être gouverné par l'empereur de Russie, à condition pourtant qu'une constitution spéciale lui soit octroyée par l'empereur.

La Pologne fut donc en partie restaurée par le congrès de Vienne. Le premier paragraphe du traité de Vienne désigne le royaume comme un état séparé, dont l'alliance avec la Russie consiste (selon l'interprétation du savant russe Czyczeryn) en une union réelle, formulée par l'article IV de la loi fondamentale russe, dont voici la teneur : « Le trône de l'empire de Russie est indissolublement uni au trône du royaume de Pologne, et à celui du Grand Duché de Finlande ». Le prof. Czyczeryn ajoute encore : « La loi reconnaît le caractère distinctif de ces états, qui sont liés avec la Russie par des liens indissolubles, mais qui ne font pas partie de l'empire, — ils ne sont par conséquent pas incorporés à la Russie, mais réunis sous un même sceptre. » —

La formation d'un royaume de Pologne sous le sceptre de l'empereur russe était un fait extrêmement important qui devait inaugurer une ère nouvelle dans l'histoire du peuple polonais.

Désormais, une lutte défensive contre la Russie devient l'objet principal de tous les efforts des Polonais. — Les provinces polonaises attribuées par le congrès à l'Autriche et à la Prusse, ne formaient que des zones limitrophes qui ne pouvaient d'aucune façon devenir un centre du mouvement politique. C'est pourquoi leur rôle se réduisit dans l'avenir à prêter un appui aux efforts de leurs compatriotes du royaume. C'est dans le royaume que se concentrait la vie polonaise. Quoique limité, il avait une importance extrême aux yeux des Polonais. Les espérances suscitées par Alexandre I^{er}, qui faisait entendre qu'il réunirait la Lithuanie à la Pologne, ne firent qu'accroître le prestige du royaume. Le tzar répéta ces promesses à plusieurs reprises, il fit même un pas vers leur réalisation, en publiant deux ukazes en 1817 et 1819, qui soumettaient les 5 gouvernements de la Lithuanie à l'autorité militaire du Grand Duc Constantin, généralissime de l'armée polonaise. Les intentions du tzar se traduisirent aussi par une réforme introduite dans l'équipement des troupes lithuaniennes, qui les rapprochaient de l'uniforme des soldats polonais. Ces concessions furent révoquées par Nicolas I^{er}, en 1828.

Si la politique russe à l'égard des polonais avait suivi la ligne qui lui avait été tracée par le Congrès de Vienne, la question polonaise aurait pu se résoudre toute seule. Mais toutes les concessions accordées par la Russie n'étaient qu'apparentes. — En réalité, la Russie n'avait jamais renoncé à son intention d'anéantir la Pologne.

Au dire de ses contemporains, Alexandre I^{er} avait octroyé une constitution, « pour envelopper le fouet », qu'il remit aux mains de son frère Constantin, un homme de tempérament sauvage et d'instincts primitifs. L'autorité qu'il exerçait en Pologne était anticonstitutionnelle.

« De droit », il n'était que généralissime de l'armée, « de fait », il se mêlait de tout et ignorait purement et simplement la constitution. Il infligeait, d'une façon autoritaire, des punitions aux habitants de Varsovie qui avaient négligé

de le saluer dans la rue. La liberté, l'inviolabilité des citoyens étaient annihilées par les excès du grand duc, qui ne respectait ni la tradition de la loi polonaise « *neminem captivabimus* », ni les garanties de la constitution de 1815. Il condamnait les étudiants de l'université aux travaux publics. Il ordonna, un jour, de raser les cheveux aux femmes publiques et de les promener, tête nue, à travers la ville. La vue de ces femmes, horriblement mutilées par le rasoir, ne laissa pas d'indigner une population cultivée et profondément humanitaire. On se racontait aussi, en cachette, des histoires effrayantes sur le cruel traitement infligé aux prisonniers politiques, et sur les supplices endurés par le plus notable d'entre eux, Lukasinski.

L'armée polonaise possédait en ce temps là, à côté d'une admirable tradition, un esprit chevaleresque très prononcé. L'autorité brutale du grand duc devint un supplice pour les officiers et les soldats. Dans les quatre premières années de sa régence il y eut 49 officiers qui se suicidèrent. Les soldats étaient roués de coups et incarcérés pour la moindre faute. Aussi révoltants qu'ils furent, les abus personnels du grand duc n'auraient pas pu à eux seuls ébranler l'existence politique de l'état. Le danger menaçait d'autre part : il venait de la Russie même.

La constitution polonaise inquiétait le parti conservateur russe, qui avait alors beaucoup d'ascendant sur la personne du tzar.

Le commissaire du tzar en Pologne, Nowosiltzoff, déployait une activité zélée pour compromettre l'existence du royaume. Grâce à ses intrigues, Alexandre résolut de suspendre la constitution de 1821, et quoiqu'il n'exécuta pas son intention d'un seul coup, il commença pourtant à introduire des restrictions, qui équivalaient à une abolition des lois. La liberté de la presse fut entravée par la censure, l'instruction publique se heurtait à des obstacles infranchissables; la jeunesse se vit surveillée et entourée d'espions. Les prisons regorgeaient de victimes, les députés ne pou-

vaient plus se fier à la loi qui protégeait leur inviolabilité, des changements réactionnaires furent introduits jusque dans le code napoléonien.

Après la mort d'Alexandre, la situation ne fit que s'aggraver sous le règne de *Nicolas I, qui devint, du fait de son despotisme, le pivot de la réaction européenne*. C'est alors qu'on vit se former, dans un pays constitutionnel et libre d'apparence, des complots et des associations clandestines qui méditaient sur les moyens d'affranchir la patrie. La majeure partie de l'armée, exaspérée par le régime du grand duc, était impliquée dans le complot. Lorsque le bruit se répandit, que Nicolas voulait envoyer l'armée polonaise pour étouffer la révolution en Belgique, et qu'il avait ordonné à son frère de suspendre la constitution, une insurrection éclata à Varsovie dans la nuit du 29 novembre 1830. La Pologne avait déclaré ouvertement la guerre à la Russie. Cette guerre s'étendit aussitôt à la Lithuanie et à l'Oukraïne.

Le pouvoir avait passé aux mains du parlement, qui publia un manifeste le 20 décembre 1830. Ce manifeste déclarait : « Lorsqu'un peuple, jadis libre et puissant se voit réduit par un excès de malheurs à recourir au dernier de ses droits, celui de repousser l'oppression par la force, il se doit à lui-même, comme aux autres, de manifester par des actes les motifs qui l'ont forcé à prendre les armes pour défendre sa sainte cause ». Et dans la suite : « Aucun des engagements arbitrairement imposés, n'a été tenu. Les polonais sont arrivés à la conviction que le royaume de Pologne n'a été créé par l'empereur de Russie que pour servir d'appas à leurs frères, — sujets autrichiens et prussiens, — d'armes provocatrices contre les états voisins et de tromperie pour eux-mêmes. On a abusé des paroles les plus sacrées pour introduire la dépravation et toutes les calamités qui naissent du despotisme et de l'avilissement de la dignité humaine. »

Un autre passage du manifeste affronte la question des provinces appartenant autrefois à la Pologne : « Non seulement les provinces antérieurement incorporées à la Russie

ne furent pas réunies à la Pologne, non seulement nos frères n'ont obtenu aucune des institutions nationales qui leur furent promises par le congrès de Vienne, mais leurs aspirations nationales, encouragées d'abord par des promesses, furent considérées par la suite comme une enfreinte à la loi et un crime d'état. Dans les anciennes provinces de la Pologne, le « roi de Pologne » persécutait tous ceux qui osaient se proclamer Polonais. Les autorités russes arrachaient les enfants à leurs mères et maltraièrent la jeunesse ; les meilleures familles du pays virent leurs fils déportés en Sibérie ou incorporés dans les rangs d'une soldatesque dépravée. La langue polonaise a été rayée des écoles et des journaux officiels. Les ukases abolissaient le droit civil et la juridiction polonaise. Enfin les abus de l'administration ont réduit un grand nombre d'agriculteurs à la misère. Ce régime n'a fait que s'aggraver sous le règne de Nicolas I^{er} ».

Un mois plus tard, le parlement faisait la déclaration suivante :

« 1. En proclamant son indépendance absolue, la nation polonaise déclare la famille des Romanoff indigne du trône polonais et annule tous ses droits de suprématie.

2. La nation polonaise rétracte le serment de fidélité comme lui ayant été imposé, et par là même, contraire aux droits des peuples. Elle affranchit donc tous les citoyens des provinces envahies par la Russie du serment prêté à l'empereur. Elle déclare que tous les Polonais doivent une obéissance loyale et absolue au parlement, qui représente la révolution du 29 novembre, ainsi que tous les droits de toute la Pologne, asservie par la Russie.

3. La nation polonaise déclare enfin qu'elle est la source unique de tout pouvoir. Ayant recouvré son indépendance et ses droits par la révolution de 1830, elle a acquis le droit souverain de régler sa conduite politique et de choisir la forme de gouvernement qu'elle jugera nécessaire. »

Malgré les efforts héroïques de l'armée polonaise, l'insurrection fut étouffée en septembre 1831. Les soldats

polonais refusèrent de déposer leurs armes aux mains des Russes et durent émigrer. La Pologne devint la proie du tzar Nicolas qui prit sa revanche d'une façon cruelle.

Lorsqu'une des grandes dames polonaises supplia l'empereur de permettre à son fils malade, condamné à la déportation, de ne pas faire à pied le trajet en Sibérie, l'empereur écrivit de sa propre main sur la pétition : « il marchera dans des fers. » — Le chef des armées russes, Paskiewicz, fut récompensé du titre de Duc de Varsovie, et promu dictateur en Pologne. Un tribunal criminel prononça par contumace 264 sentences de mort contre les auteurs principaux de l'insurrection. Les soldats polonais qui ajoutèrent foi à l'amnistie accordée par l'empereur au mois de novembre, furent tous incorporés pour quinze ans dans l'armée russe. A part cela 20,000 conscrits polonais furent recrutés dans le royaume. Le gouvernement confisqua tous les biens appartenant aux révolutionnaires : 2349 domaines en Pologne et 2890 domaines en Lithuanie passèrent aux mains de généraux et de fonctionnaires russes. Une contribution de 22 millions fut imposée au royaume de Pologne, qui fut condamné à entretenir à ses frais une armée russe de 100,000 hommes. Les universités de Varsovie et de Vilna et un grand nombre d'écoles furent abolies, le lycée supérieur de Krzemieniec, les bibliothèques et les collections scientifiques envoyées en Russie. Les habitants du royaume furent soumis à une stricte surveillance de la part de la police et il leur fut interdit de posséder des armes. Au milieu de tant de représailles, il n'y eut bientôt pas une famille en Pologne qui ne pleura quelqu'un des siens, déporté en Sibérie.

Les Polonais perdirent dans cette guerre leur armée et leurs droits, mais ils ne renoncèrent pas à la lutte. C'était seulement l'aspect qui avait changé, au dire du général Prondzynski ; elle se manifestait d'une part par la confiscation des biens, par l'exportation en Sibérie, la prison et la peine de mort, de l'autre, par la souffrance et par une sourde rancune qui cherchait une satisfaction dans des complots.

III.

En 1833, l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse se rassemblèrent à Münchengrätz, pour délibérer sur les mesures à prendre contre les Polonais. Il décidèrent de s'entr'aider mutuellement dans cette tâche, et tombèrent d'accord sur ce qu'il fallait profiter dès la première occasion, pour abolir la petite république de Cracovie. Ce projet fut exécuté une dizaine d'années plus tard, sur l'insistance du tsar. Cracovie perdit son indépendance, pour passer sous la domination des Habsbourg. A partir de ce temps le système d'oppression ne fait que s'accroître sur tout le territoire de la Pologne, — nulle part cependant il n'atteint un degré aussi brutal que dans les provinces gouvernées par la Russie. Nous nous bornerons à citer quelques exemples.

Le 10 avril 1832, un décret du Conseil Administratif condamnait les orphelins du royaume de Pologne âgés de 6 à 17 ans, à être incorporés dans des bataillons militaires et ensuite déportés comme colons dans des contrées lointaines de la Russie. — Les noms des grands poètes Mickiewicz et Sleowacki ne pouvaient pas être imprimés. — Le 13 avril 1838, la police publia des annonces dans les journaux de Varsovie, dans le but de mettre aux enchères une entreprise ayant pour but de déporter les fils de familles nobles de Varsovie à Petersbourg. La situation était encore pire en Lithuanie et en Ukraine, où 45,000 familles appartenant à la petite noblesse polonaise furent déportées au fond de la Russie. Les autres furent privées des privilèges de leur classe, et un grand nombre d'entre elles virent leurs fils incorporés pour 25 ans dans l'armée russe. Les écoles polonaises furent fermées, le moindre délit attirait une condamnation aux travaux forcés.

Il faut remarquer que tout ceci se passait sans que la constitution eut été officiellement abolie par le tsar, qui

craignait encore l'opinion de l'Europe. Il est évident qu'en de pareilles conditions, il ne pouvait guère être question d'une entente entre les Polonais et leurs oppresseurs. Les hommes d'état polonais ne voyaient qu'une issue, celle de rallier leur cause à celle de tous les peuples opprimés, luttant pour leur indépendance. En dépit des persécutions, il se forma dans le royaume un bon nombre de complots, dont les membres entretenirent des relations étroites avec les organisations analogues de l'Europe occidentale. Dans les années qui suivirent la défaite de 1831, on voit les polonais prendre une part active dans tous les mouvements révolutionnaires et dans tous les complots européens.

Cette activité finit par se consolider et aboutit à une nouvelle insurrection au mois de février 1846. Les Polonais se faisaient l'illusion, qu'en soulevant les armes contre les trois gouvernements les plus réactionnaires de l'Europe, ils entraîneraient tous les peuples par leur exemple. L'insurrection fut étouffée dans son germe par la Prusse et l'Autriche, ce qui n'ébranla pas l'espoir des Polonais. Ils comptaient encore toujours sur une révolution européenne.

L'année 1848 déçut leurs espérances. On les vit lutter sur les barricades de toutes les villes insurgées, — verser leur sang dans les régiments hongrois, — former en France une légion pour la défense des peuples. Ils parvinrent à soulever une émeute dans le Grand Duché de Posen, mais l'objet principal de leurs efforts, l'affranchissement du royaume, ne put même pas être tenté, tellement le régime terrible du tzar pesait sur ces provinces. Nicolas I ne se contentait pas de persécuter ses propres sujets ; il veillait à ce qu'aucune concession ne fût accordée aux polonais par les gouvernements co-partageants.

Lorsque la révolution du Grand Duché de Posen imposa au gouvernement prussien le problème d'une autonomie pour cette province, l'ambassadeur russe communiqua au ministre prussien des affaires étrangères la note suivante :

« Gardez-vous bien d'encourager l'état d'esprit qui règne

à Posen par un acte officiel ; ne compromettez pas votre gouvernement auprès du mien, qui ne saurait rester impassible devant les incitations dangereuses venant de cette province. Si vous ne vous sentez pas de force à entraver le mouvement révolutionnaire, vous n'avez qu'à nous avertir, — le gouvernement russe saura prendre les mesures nécessaires. Si par contre, vous encouragez ce mouvement, il peut devenir un sujet de malentendus, de rupture même, entre la Russie et la Prusse. »

Nicolas I approuva ce langage et fit sur le texte l'annotation suivante :

« Très bien formulé. »

Nous lisons dans une lettre adressée par le tzar à Paskiewicz le 19 mars 1848 :

« Il est probable que le nouveau gouvernement autrichien encourage la révolution et que la Galicie prenne à notre égard une attitude hostile. Plutôt que de l'admettre, j'occuperais la Galicie au nom de l'empereur Ferdinand et j'étoufferais toute tentative de révolte. »

« Il me semble que nos polonais trament quelque chose. S'il en est ainsi, leur fin ne va pas tarder. J'ai interdit les départs à l'étranger, les permissions ne s'acquèrent plus qu'avec la responsabilité personnelle de nos ministres et avec mon assentiment. Faites de même en Pologne. »

La circulaire de Lamartine, adressée le 18 mars aux agents diplomatiques en France, et contenant une déclaration pacifique, ne suffit pas pour apaiser le tzar, qui regardait d'un œil inquiet l'agitation qui se produisait à Paris en faveur de la Pologne. Au mois de mai, un membre de la Chambre française, Wollowski, présenta une note signée par les députés polonais de Posen, de Cracovie et de la Galicie ; la note démontrait la conduite infâme du gouvernement russe et demandait l'aide de la France pour la Pologne : « Nous vous envoyons nos frères, non pas pour implorer votre pitié, mais pour vous demander franchement de nous venir en aide contre des oppresseurs barbares. Vous devez accom-

plir la mission que Dieu a imposé à votre peuple. La France ne reculera pas devant son devoir, celui d'arracher une sœur infortunée des mains de son bourreau ».

Cette adresse trouva un accueil bienveillant à la Chambre ; des voix s'élevèrent en faveur d'une guerre qui restituerait les droits de la Pologne. Mais les événements sanglants du mois de juin, suivis de répressions contre-révolutionnaires, ensevelirent la question polonaise en France.

Dans une lettre adressée à Paskiewicz le 25 mars 1848, Nicolas I écrivait :

« Des émeutes à Cracovie, une légion polonaise à Paris ; — pour comble, je viens de recevoir un avertissement secret du prince de Wurtemberg, qui prétend être renseigné de bonne source, que Lamartine a promis aux Polonais une reconstitution de la Pologne. Je savais tout cela, — néanmoins il nous faut être préparés pour la lutte. J'ai fait dire à Londres que je ne céderai pas d'un pouce, je leur ai fait rappeler notre traité, — c'est un bon avertissement pour eux. Ce serait une chose inouïe si l'Autriche et la Prusse avaient l'insolence et la bêtise de proclamer une restauration de la Pologne. »

« Je ne sais rien de la guerre. On dit qu'il est question de rallier la Bohême et la Moravie à la Silésie, il est probable que la Galicie obtienne quelque chose de semblable. Si l'insurrection de Posen n'est pas apaisée, ou apaisée seulement par des promesses, la guerre ne peut tarder. Je vais écrire à Berlin et à Vienne pour prévenir les événements, — je ne sais si cela servira à grand'chose. J'ai donné l'ordre de désarmer la Lithuanie. Je veux aussi faire interner tous les propriétaires des grands domaines, afin de les avoir sous la main ; ils seront avertis du sort qui les attend à la moindre tentative de révolte ».

Et voici une autre lettre du tzar, adressée à Paskiewicz le 22 juin 1848 :

« Il était facile de prévoir les détails des événements à Prague et en Hongrie. C'est la ruine de l'Autriche, mais les conséquences peuvent être imprévues. Quelles qu'elles

soient, il n'y a qu'une chose qui importe, — c'est que la Galicie ne soit pas proclamée indépendante, avec ou sans l'assentiment de l'empereur. Sous aucun prétexte elle ne doit devenir un état, désigné comme polonais ou slave. Si cela devait être, j'envahirais la Galicie pour incorporer cette ancienne province à la Russie. Elle peut rester autrichienne ou devenir russe, je ne veux admettre aucune autre solution. Quant à la Bohême et à la Moravie, je ne les accepterais pas, même si elles m'étaient offertes, car je considère la chose contraire à nos intérêts. »

« ...Du moment où la Galicie ne fera plus part de l'Autriche, je ne la céderai à personne ».

Au printemps de l'année 1848, l'Autriche s'aperçut qu'elle n'aurait pas la force nécessaire pour étouffer l'insurrection hongroise. Le 29 mai elle signa une convention avec la Russie, qui promit de lui envoyer ses troupes en Hongrie. Nicolas I prit cet engagement à une condition ; il exigeait que tous les émigrés et les révolutionnaires polonais fussent bannis de la Galicie : « Tant que je n'aurai pas de réponse satisfaisante à ce sujet, les troupes russes ne bougeront pas ».

La victoire de l'armée russe en Hongrie porta un coup douloureux aux espérances des Polonais. Elle fit échouer le projet d'une Hongrie indépendante, qui aurait pu délivrer la Galicie et en faire un Piémont polonais.

La réaction prit le dessus, dans des conditions cependant bien changées. C'est ainsi qu'après 1848, les provinces polonaises de l'Autriche et de la Prusse furent dotées d'une constitution. Les députés polonais profitèrent de l'occasion pour protester dans les parlements de Berlin et de Vienne contre l'annexion des terres polonaises. C'était proclamer, quoique indirectement, le droit de la Pologne à l'indépendance.

Dans le royaume de Pologne et en Lithuanie la défaite de la révolution se répercuta par des représailles qui tendaient à assimiler ces provinces à l'empire russe.

En 1850, le gouvernement annula le droit de douane entre

le royaume et l'empire, — il imposa une administration commune des postes et des communications et introduisit les poids et mesures russes, ainsi que le système des passeports. Les fonctionnaires russes affluèrent. Le pays marchait vers sa ruine : en dix ans (de 1846 à 1856), la population du royaume diminua d'un million.

La situation se modifia un peu durant la guerre de Crimée, grâce aux défaites russes. Les conspirateurs polonais tentèrent d'évoquer des émeutes populaires en Ukraine, et le prince Adam Czartoryski intensifia son activité politique, pendant que Czaykowski et Zamoysky formaient en Turquie une légion polonaise avec l'appui de l'Angleterre et de la France. En 1855 le conseil des ministres de Napoléon III fit par son ambassadeur à Londres des tentatives pour remettre en question le problème polonais, mais le cours des événements empêcha la réalisation de ce projet. Lorsqu'en 1859 Napoléon III tenta d'intervenir pour la Pologne auprès d'Alexandre II, durant leur entrevue à Stuttgart, le tzar ne lui répondit pas un mot.

Dans la période qui suivit la guerre de Crimée, les Polonais redoublèrent d'activité : une sourde agitation fermentait dans toutes les classes de la société et atteignit son apogée vers 1860. Une institution secrète venait d'être créée sous le nom de « Comité Central National », — elle jouissait d'une grande autorité dans le royaume. Au moment où une insurrection devint inévitable, le Comité décida de prendre le pouvoir entre ses mains et il se proclama « Gouvernement National ». Une mesure prise par le gouvernement russe, qui croyait obvier à une révolte par le recrutement de la jeunesse polonaise, ne fit que précipiter les événements. — Le « Gouvernement National » répondit par un appel aux armes ; une nouvelle insurrection éclata le 22 janvier 1863. Ce fut une nuit mémorable dans l'histoire de la Pologne.

Des bords de la Vistule jusqu'au Niemen, le pays fut envahi par les flammes, saccagé par des luttes sanglantes et opiniâtres. Ce combat à mort dura plus d'un an. Les fils

les plus vaillants, les plus intrépides de la Pologne résistaient avec fureur aux troupes innombrables de l'ennemi dont le nombre prépondérant l'emporta sur leur héroïsme.

Les chefs de l'insurrection comptaient sur les éléments révolutionnaires russes, mais leurs illusions furent vite dissipées. A l'exception de quelques individus isolés, la société russe témoigna d'un chauvinisme intransigeant. Les Polonais se virent aussi trahis par l'Europe. Ceux d'entre les insurgés, qui n'étaient pas morts sur le champ de bataille ou sur le gibet, furent déportés en Sibérie.

Un morne silence succéda à la débâcle. La Pologne et la Lithuanie connurent de nouvelles représailles. Elles furent saccagées, dépeuplées et meurtries. L'état de siège fut proclamé dans tout le royaume, pour ne plus jamais être révoqué. La langue polonaise disparut des écoles. Le gouvernement écartait toute possibilité d'initiative de la part des Polonais. Il allait même jusqu'à suppléer au terme de « royaume de Pologne » celui de « provinces de la Vistule ».

En dépit de tout cela, il se produisit dans le sein de la société polonaise une évolution, due en premier lieu à l'abolition du servage.

Cette réforme, initiée par l'insurrection, dut être reconnue par le gouvernement russe. Elle eut pour résultat d'introduire dans la vie polonaise un nouvel élément, qui s'assimila en peu de temps les traditions nationales et entra par là même en conflit avec le gouvernement oppresseur.

Cette crise intérieure dans le sein de la société polonaise s'accrut vers 1880. On voit de nouveau se former des partis politiques clandestins, qui se font un devoir de lutter contre le gouvernement, et dont le pouvoir s'étend chaque jour davantage. Les conditions étaient pourtant trop difficiles pour que ces partis puissent organiser un travail systématique. C'est pourquoi le mouvement politique se transforme à cette époque en un mouvement populaire, — il se manifeste par des grèves, par des proclamations distribuées en masse parmi le peuple. Chaque anniversaire

historique, chaque fête nationale donne lieu à des manifestations enthousiastes, que le gouvernement fait payer cher aux polonais. Les représailles ne servent qu'à renforcer l'opposition, qu'à accroître les rancunes.

Survient la guerre russo-japonaise, suivie de troubles menaçants en Russie. Le mouvement révolutionnaire envahit en un clin d'œil le royaume de Pologne.

Le manifeste de Nicolas II, publié le 30 octobre 1905, et dont les promesses ne furent jamais entièrement réalisées, — n'apportait rien aux Polonais. Il se refusait de les traiter en nation séparée, — il s'adressait « aux sujets de l'empire russe » sans distinction.

Le mouvement révolutionnaire en Pologne avait donc une base politique et nationale ; ses meneurs faisaient leur possible pour le transformer en une lutte armée contre l'administration russe. Il ne pouvait évidemment pas être question d'une guerre régulière, ni même d'une guerre de « guérillas », mais simplement d'une lutte individuelle, déclarée au gouvernement par un groupe d'hommes.

Leurs exploits ne laissèrent pas d'en imposer à l'Europe. C'était à tout moment de nouveaux attentats, de nouvelles rencontres, dans lesquelles les révolutionnaires polonais avaient presque toujours le dessus.

Une lutte de ce genre ne pouvait pas produire de résultats importants, elle mit seulement en relief cette implacable haine que les Polonais nourrissent à l'égard de la Russie, et qui est pour eux, une source intarrissable d'énergie. Le nombre des révolutionnaires tués, emprisonnés et déportés à cette époque atteint 50,000, — c'est un témoignage de la force dont le mouvement révolutionnaire disposait en Pologne.

Les libertés relatives obtenues par le peuple russe après 1905-1906, furent plutôt défavorables aux Polonais.

Le gouvernement, appuyé par les éléments réactionnaires de la Douma, revint à son ancien système, consistant à dénationaliser les Polonais.

L'amputation du royaume par l'annexion du district de Chelm, fut un outrage, non seulement pour la Pologne, mais pour l'Europe entière. Elle constituait une violation du Traité de Vienne, qui avait strictement déterminé les frontières du royaume. Ce Traité, dont les résolutions n'ont jamais été révoquées, fut signé et garanti par 8 puissances européennes, qui étaient sensées veiller sur son intégrité. Au point de vue du droit, l'annexion de Chelm constitue un acte de violence tout aussi grave que la violation de la neutralité belge par l'armée allemande. On ne saurait nier que l'acquiescement passif de l'Europe à une nouvelle spoliation de la Pologne, a pu encourager les Allemands dans cette guerre à enfreindre à leur tour le droit international.

L'annexion de Chelm fut suivie d'un autre abus du gouvernement : le rachat par l'Etat de la ligne de chemin de fer « Varsovie-Vienne » et la russification immédiate de cet artère.

La Russie traverse actuellement une phase de nationalisme intransigeant.

Le chauvinisme, la tendance à dénationaliser et à effacer les différences entre les diverses nationalités de l'Empire russe, tels sont les traits qui dominent dans la vie politique de ce peuple. Ses idées constitutionnelles sont basées sur le même principe, — c'est ce qui les rend inacceptables pour les nations subjuguées, dont quelques-unes (par exemple les Polonais), surpassent de beaucoup par leur civilisation le peuple dominant. Quelle qu'elle soit, la constitution sera toujours *russe*, — les Polonais verront en elle une nouvelle forme d'oppression, très dangereuse pour eux dans les conditions politiques et sociales qui règnent en Russie.

La Pologne a le droit de réclamer une constitution à part, émanée de la vie du peuple polonais, rattachée à son passé glorieux.

Le renforcement de la Russie et sa consolidation intérieure constituent un grave danger pour les minorités nationales. Les éléments libéraux en Russie se solidarisent avec l'impé-

rialisme, — ils l'approuvent dans ses tendances, s'assimilent ses acquisitions, et ne font en somme que le compléter.

Il est évident qu'une nation aspirant à son indépendance ne peut pas fonder son espoir sur la Russie.

Mais où le placer ? Comment prévenir le désastre définitif et indiquer au peuple une nouvelle voie qui le rapprocherait du terme de ses souffrances ? Voilà le problème qui de tout temps s'imposait aux politiques polonais.

IV

Le nom de la Pologne a été rayé de la politique internationale.

L'alliance de l'Angleterre et de la France avec la Russie ôtait aux Polonais tout espoir de trouver un appui dans ces deux puissances démocratiques. La Prusse continuait avec acharnement sa politique anti-polonaise. Dans la période du « Kulturkampf » ce fut le clergé polonais et les institutions ecclésiastiques qui eurent à subir les plus rudes épreuves. Le cardinal Ledochowski fut déporté et condamné à l'exil ; le même sort échut à deux autres évêques polonais, ainsi qu'à trente cinq chanoines (sur quarante) et à un nombre considérable de prêtres. Le gouvernement procéda à la fermeture des écoles, des maisons ouvrières et des asiles catholiques. A partir de 1871, il s'acharna à détruire l'administration polonaise du grand duché de Posen, qui avait conservé un caractère distinct. Il commença par incorporer cette province sous le nom de « province de Posen » à la Prusse, sans tenir compte des violentes protestations des députés polonais. Toute distinction nationale et politique fut dès lors effacée. Le gouvernement écarta les Polonais de l'instruction publique, — il interdit la langue polonaise dans les bureaux, les tribunaux et les écoles — une exception fut faite pour l'enseignement religieux, exception d'ailleurs provisoire.

Les noms des localités furent germanisés, l'autonomie polonaise remplacée par une autonomie provinciale alle-

mande. En un mot, le gouvernement prussien usa à l'égard des Polonais de tous les procédés adoptés par le gouvernement russe, avec cette différence qu'il agissait avec les apparences de la légalité, d'une façon plus continue et moins brutale. En 1885 il chassa de la province de Posen tous les Polonais sujets russes et autrichiens. En 1886 il créa une « commission de colonisation » et lui accorda une subvention énorme, pour coloniser les terres polonaises par des allemands.

Les communes rurales perdirent le droit d'administrer les écoles primaires, toute instruction libre (en dehors des écoles) était poursuivie d'amendes et de prison comme en Russie. Les polonais défendaient leurs droits avec acharnement, mais la défense devenait chaque jour plus difficile. Une nouvelle institution, tendant à « renforcer l'élément allemand dans les provinces orientales », fut fondé à Posen sous le protectorat de Bismark. Son activité, comme celle de la « Ligue pangermaniste » visait à détruire l'élément polonais, avec l'approbation et l'aide du gouvernement. Lorsqu'en 1891, les habitants polonais de Wrzesnia portèrent une plainte contre le maître d'école allemand qui brutalisait leurs enfants, ils furent condamnés à des peines sévères. Ce procès eut un retentissement dans toute l'Europe et indigna profondément la population polonaise, quoiqu'elle connût déjà des procédés analogues sous la domination russe.

A l'instar de la Russie, qui interdisait aux polonais l'achat des terres en Lithuanie et en Ukraine, le gouvernement prussien s'opposa à la formation de nouvelles propriétés rurales polonaises, en attribuant aux autorités administratives le droit d'autoriser ou d'interdire la construction des fermes sur les terres nouvellement acquises. Tandis que le gouvernement russe persécutait chez lui les Uniates, en dépit de l'ukase « sur la liberté de religion », tandis qu'il procédait, d'accord avec la Douma, à une nouvelle spoliation du royaume, le gouvernement prussien introduisait, avec l'assentiment de la Diète, une loi d'expropriation, for-

çant les Polonais à vendre un certain nombre de leurs domaines à la « commission de colonisation » allemande. Il bannissait définitivement la langue polonaise des écoles, en rétractant le droit d'enseigner la religion en polonais, et il interdisait l'emploi de cette langue dans les assemblées publiques. Ces chicanes de la part du gouvernement exaspéraient la population, sans lui faire perdre son équilibre. Les Polonais se défendaient par une organisation admirablement constituée, ils opposaient à l'adversaire une activité intense dans la vie publique, une solidarité imposante dans la politique. Toute la Pologne contemplait cette lutte avec une fiévreuse inquiétude.

On ne saurait nier que le gouvernement prussien a tout fait pour provoquer un mouvement russophile parmi les Polonais sujets allemands. La Prusse s'affirmait, de tout temps, l'ennemi le plus intransigeant de la Pologne ; il ne pouvait donc être question pour les Polonais de compter sur elle dans leurs calculs politiques.

Restait l'Autriche. Dans les premières années de l'ère constitutionnelle (après 1861), le gouvernement autrichien accorda aux polonais des concessions nationales et autonomes très importantes. Un décret de l'empereur, publié en 1869, introduisait la langue polonaise comme langue officielle dans l'administration de la Galicie. La Russie ne manqua pas de protester, et quoique ses objections n'eussent pas réussi à intimider l'Autriche, elles n'en eurent pas moins une influence défavorable sur le gouvernement de Vienne.

Malgré cela, les universités de Cracovie et de Lemberg furent polonisées, ainsi que toutes les écoles, soumises depuis 1870 à un « Conseil national d'instruction publique ». L'habileté du ministre Ziemiakowski valut à la Galicie un bon nombre de nouvelles concessions, comme la fondation d'une académie de sciences à Cracovie, d'une école polytechnique à Lemberg, d'associations coopératives, etc. Un revirement, tout en faveur de la cause polonaise, se produi-

sit jusqu'en Silésie, où le réveil du sentiment national se manifesta surtout dans les périodes d'élections. Les paysans, qui trouvaient maintenant l'occasion de s'instruire, arrivèrent à un degré de civilisation qui leur permit de participer à la vie publique, et de l'imprégner d'un caractère plus démocratique que dans le passé.

De toutes les provinces de la Pologne, c'est donc seulement la Galicie qui jouissait des bienfaits d'une large autonomie. C'est là que se développait librement la vie nationale, aussi fit-elle des progrès étonnants, surtout depuis la réforme électorale, qui introduisit le suffrage universel dans la monarchie austro-hongroise.

Mais la question polonaise, prise dans son ensemble ne pouvait être résolue ni en Galicie, ni dans le Grand-Duché de Posen, ces provinces ne formant qu'une zone limitée du territoire polonais. Le centre de gravité de la question polonaise, le pivot de la nation, son passé et son avenir reposaient ailleurs, dans les provinces subjuguées par la Russie. C'est pourquoi l'affranchissement de ces provinces préoccupait les politiques polonais d'une façon toute particulière. Ils entreprirent de résoudre ce problème en exploitant les libertés constitutionnelles que leur offrait l'Autriche. Ils savaient que le XX^{me} siècle réservait « le glaive pour eux et non la paix ». Ils savaient qu'une guerre entre l'Autriche et la Russie était inévitable, que cette guerre se déchaînerait sur les terres polonaises, et que le problème polonais s'imposerait par là même à l'Europe. La Galicie devint donc un centre d'activité politique, une base d'opération pour les divers partis qui désiraient s'entendre et se préparer pour la lutte.

La situation des Polonais ne pouvant empirer, ils ne tremblaient pas, comme les autres peuples devant l'approche de l'orage ; — il l'attendaient au contraire, espérant qu'un grand conflit européen briserait définitivement leurs chaînes. Il était évident que l'attitude du peuple polonais en cas de guerre serait de la plus haute importance pour les belligérants, qui chercheraient à gagner leur sympathie par tous les moyens.

L'activité politique des Polonais consistait donc à s'éman-
ciper le plus possible dans l'attente des grands événements,
et à créer une force véritable qui puisse imposer le respect
aux adversaires. On ne peut méconnaître cette vérité, que
surtout en temps de guerre, les faibles ne rencontrent que
du mépris, tandis que les forts sont recherchés de tout le
monde. Les Polonais, mieux que personne, étaient payés pour
le comprendre. — Dans des conditions compliquées,
rendues plus difficiles encore par l'attitude méfiante du gou-
vernement autrichien, ils entreprirent d'organiser une force
militaire polonaise. Ce projet audacieux devint la principale
préoccupation des patriotes polonais, qui choisirent la Galicie
pour base de leurs opérations, sans négliger le Royaume,
où leur propagande trouva un terrain propice. C'est ainsi
qu'ils parvinrent à créer, avec l'acquiescement silencieux de
l'Autriche, une organisation militaire, qui permit aux Polo-
nais de prendre une part active dans le conflit européen.
Cette organisation servit de cadres aux légions polonaises,
qui sont le sujet principal de notre article.

Nous présentons au lecteur ce petit résumé historique,
contenant des faits, connus à quiconque s'intéresse à l'his-
toire de la Pologne, pour lui permettre de juger en toute
impartialité l'attitude des Polonais dans la guerre actuelle.
Il lui sera aisé de comprendre que tant que la Pologne était
subjugée par la Russie, l'attitude des Polonais ne pouvait
être différente. Une déclaration en faveur de la Russie serait
de leur part une grave erreur et une preuve d'atrophie de
tout sens politique.

Une attitude passive aurait été encore plus périlleuse ;
elle témoignerait d'un manque de vitalité et de courage,
indigne d'un grand peuple.

Forcés par les événements à prendre une attitude déter-
minée, les Polonais n'avaient qu'un choix à faire, c'est de
rallier leur cause à celle de l'Autriche, dont la victoire
pourrait décider de leur affranchissement.

Il est vrai que l'Autriche avait pour alliée la Prusse, cette

puissante ennemie de la Pologne ; il est vrai que le problème des provinces polonaises asservies à la Prusse resterait irrésolu en cas de victoire austro-allemande, mais il était à prévoir, et les événements l'ont bien démontré, que ce problème n'aurait pas non plus trouvé de solution dans le cas opposé.

Les opérations militaires des armées russes ont prouvé depuis, qu'en dépit du manifeste du grand-duc Nicolas, il n'était ni dans le pouvoir, ni dans l'intention de la Russie de réunir les terres polonaises en un seul état. La Russie tendait à détruire l'Autriche et non la Prusse, à occuper la Galicie et non le Grand-Duché de Posen. Les Polonais n'avaient qu'une voie à suivre, celle qu'ils avaient choisie. Ils ne pouvaient pas se fier aux promesses russes et n'avaient aucune raison de croire à la Russie plus qu'à l'Autriche, qui leur donnait du moins une garantie par son organisme politique.

L'Autriche était une alliée de la Prusse : mais la Russie, comme la Prusse, violait impudemment les promesses données aux Polonais et surpassait le gouvernement prussien dans l'art des repréailles. Les Polonais ne pouvaient pas compter davantage sur les puissances occidentales, qui les avaient tant de fois trahis. Par leur acquiescement silencieux, ces puissances n'avaient fait qu'encourager la Russie à traiter de tout temps les promesses les plus solennelles de « chiffons de papier ».

Les Polonais n'avaient donc aucune obligation envers l'Europe, et ne pouvaient régler leur conduite dans la guerre actuelle, qu'en vue de leurs propres intérêts. Aucune personne au courant de la situation ne peut se sentir autorisée à affirmer qu'ils auraient dû se ranger du côté de la Russie. Leur décision était à prévoir ; au moment où la guerre éclata, la nation polonaise se déclara ouvertement contre la Russie.

Pour donner au lecteur une notion plus exacte de ces événements, trop peu connus en Europe, nous nous propo-

sons de lui en faire un exposé, en étudiant d'abord les travaux préparatoires qui précédèrent l'entrée des légions polonaises dans le conflit européen.

V

Les travaux préparatoires, qui aboutirent à l'organisation d'une force militaire polonaise, commencèrent dès 1905. C'est à partir de cette date que se détermine l'attitude politique des Polonais. Antérieurement, il existait en Pologne des courants politiques qui inclinaient à une collaboration avec le peuple russe, dans l'espoir que le développement de la vie constitutionnelle, en Russie, améliorerait le sort des deux nations. Ces tendances se montrèrent illusoires. Il devint évident que les éléments révolutionnaires en Russie étaient tout-à-fait incapables de résoudre le problème des nationalités opprimées. Quant aux partis constitutionnels, ils ne cherchaient même pas à dissimuler leur désir d'étouffer les aspirations nationales du peuple polonais. Les groupes, d'ailleurs peu nombreux, de Polonais qui comptaient sur une entente avec le « progrès » russe, durent abandonner cette voie fallacieuse et chercher à résoudre leur problème par d'autres moyens. C'est alors que l'idée d'organiser une force militaire polonaise s'empara de beaucoup d'esprits. Les événements de 1863 ayant démontré l'insuffisance de l'improvisation en matière militaire, les Polonais adoptèrent maintenant une autre méthode — leurs efforts tendaient à créer des cadres militaires qui puissent s'assimiler et développer les éléments de la science militaire la plus moderne.

Les premières organisations se formèrent au début de 1906. Elles comptaient de nombreux adhérents parmi les classes ouvrières et parmi la jeunesse, qui affluait alors de toutes les provinces de la Pologne aux universités polonaises de la Galicie.

L'effort commun qu'exigeait un pareil travail fit taire les différends et créa une base d'entente pour les diverses fac-

tions politiques. Un détachement de cette organisation militaire (surnommée *Ligue des Chasseurs*) résidait dans le royaume de Pologne, mais le centre de l'activité se concentrait en Galicie, où le travail pouvait se poursuivre légalement.

Pour initier les soldats à une application pratique de la science militaire, on leur faisait exécuter des coups d'essai, dirigés contre les troupes russes dans le royaume de Pologne. L'attentat contre la Garde de Volhynie, exécuté au mois d'août 1907 sur la voie ferrée de St-Petersbourg, est un des épisodes les plus curieux de cette époque.

Il ne sera pas sans intérêt d'étudier la personnalité de l'homme qui a été le moteur secret et l'initiateur de ce mouvement. C'est Joseph Pilsudski, chef actuel des légions polonaises.

Il naquit en Lithuanie, en 1868. Son enfance s'écoula au milieu des souvenirs sanglants de l'insurrection, dans une atmosphère empreinte de haine contre l'opresseur. Il fit son éducation première à la maison, auprès de ses parents, fervents patriotes. A peine adolescent, il fut transporté à Vilna et placé dans une école russe. Pour quiconque connaît l'atmosphère odieuse de l'école russe, avec ses persécutions et son système d'espionnage, il sera aisé de comprendre les sentiments de révolte qu'elle faisait naître dans les cœurs de la jeunesse. Et cependant, par là même, elle trempait les caractères, elle leur donnait une force virile. Les jeunes gens s'encourageaient à la résistance en travaillant dans des cercles clandestins qui répondaient à leurs besoins patriotiques et moraux. Pilsudski fit comme les autres. Ayant terminé ses classes, il se rendit à l'université de Charkow pour suivre des cours de médecine. Relégué après huit mois, pour avoir participé à des émeutes d'étudiants, il revint à Vilna pour se jeter dans le tourbillon du mouvement révolutionnaire. Mais peu de temps après il fut arrêté sous l'inculpation d'entretenir des relations avec un groupe de révolutionnaires russes (auteurs d'un attentat manqué

contre Alexandre III) et condamné à cinq ans de déportation en Sibérie. Il arriva que durant le voyage, un gardien outragea une des femmes polonaises qui se trouvait dans le convoi. Ses compagnons protestèrent violemment, mais rendus impuissants par les chaînes, ils furent maltraités eux-mêmes. La santé de Pilsudsky déjà très éprouvée se ressentit de cette secousse. Il tomba gravement malade de la poitrine et dut être transféré dans le sud de la Sibérie. C'est là, dans l'inactivité de l'exil, qu'il eut l'occasion de réfléchir sérieusement aux divers problèmes qu'il n'avait pas eu le temps d'approfondir dans le cours de sa vie agitée. Ses idées se forment définitivement, il prend la résolution de sacrifier sa vie à l'affranchissement de la Pologne.

A son retour, il s'engage dans des travaux d'organisation et devient un des fondateurs et des chefs du mouvement irrédentiste, dirigé alors par le « Parti Socialiste Polonais ». En 1900, Pilsudski se trouve arrêté pour la seconde fois, mais avec l'aide de quelques camarades il parvient à s'évader de prison et reprend son travail. Durant toute l'époque de la révolution de 1905, on le voit à la tête de toutes les manifestations et de tous les attentats. Il est la personnification même du mouvement révolutionnaire en Pologne. Ainsi que la majorité de ses camarades, il arrive à la conclusion qu'il faut, pour s'affranchir du joug russe, opposer à la force armée de l'adversaire une force armée et parfaitement organisée de la nation polonaise.

Assisté par un groupe de vaillants patriotes, Pilsudski procède à la réalisation de ce projet en pleine période de révolution.

Leur cercle fonde des écoles militaires, et à force de s'organiser et de s'instruire, ils arrivent à créer des détachements exemplaires d'infanterie moderne.

Un grand nombre de ces vaillants lutteurs succomba dans la lutte ; un grand nombre connut le supplice de l'exil, et certains d'entre eux souffrent encore jusqu'à nos jours dans les mines de la Sibérie.

Mais cela ne fit que renforcer la foi inébranlable de leurs camarades. Les premières expériences leur firent entrevoir la possibilité d'une chose en apparence inconcevable : la formation d'une armée régulière, issue du sein de la nation et entretenue par elle.

Après huit ans d'efforts surhumains, l'effectif de cette armée comptait 10,000 soldats parfaitement instruits, environ cent officiers et quelques centaines de sous-officiers, connaissant à fond le métier militaire. Une discipline et une solidarité parfaite régnaient dans les rangs de ces citoyens-soldats, animés d'une foi inébranlable dans l'équité et le triomphe de leur cause.

Cette œuvre trouva l'appui de tous les partis politiques aspirant à l'indépendance. Au moment où une rupture entre l'Autriche et la Russie paraissait imminente, toutes les factions irrédentistes du royaume et de la Galicie se fondirent en une « Commission Provisoire » qui développa aussitôt une propagande très énergique en faveur des « Ligues de Chasseurs » et ouvrit une souscription pour le Trésor National. Un gouvernement national clandestin qui venait de se former à Varsovie, à la veille même du conflit, proclama le 3 août 1914 un appel aux armes contre la Russie, et nomma Joseph Pilsudski commandant en chef de l'armée polonaise. La mobilisation ayant eu lieu plus tôt (elle fut décrétée le 31 juillet 1914) les préparatifs se trouvèrent terminés au bout de quelques jours et le premier bataillon de chasseurs quitta la Galicie pour traverser la frontière du royaume, le 6 août. Le lendemain il occupait la petite ville de Miechow ; le 8 août, renforcé par les II^e et III^e bataillons, il entra en possession de Jedrzejow, le 13 il s'empara de Kielce. Aussitôt prise, la ville dut être évacuée par les troupes polonaises, forcées de se replier devant deux divisions russes du général Nowikow. Leur retraite, dirigée par le colonel Sosnkowski, fut effectuée avec tant de talent, d'entrain, que l'ennemi, disposant de forces dix fois supérieures, n'osa leur livrer combat.

Un nouveau bataillon vint les renforcer le jour même. Pilsudski prit le commandement de l'ensemble des troupes, et par une courageuse attaque, dispersa les Russes qui se dirigeaient vers Jedrzejow, dans l'intention d'incendier cette ville, pour la punir de l'accueil bienveillant qu'elle avait fait aux soldats polonais. Le 15 août, les chasseurs réussirent à envelopper l'aile droite des Russes, ce qui leur permit de réoccuper la ville de Kielce.

Ces événements mirent le feu aux poudres. Le 16 août, le « Cercle Polonais » (composé de tous les députés de la Galicie) se rassembla en une séance plénière et publia la déclaration suivante :

« Polonais ! l'heure de la délivrance a sonné. Trois générations l'ont attendue en vain, luttant contre l'opresseur russe dans le sang et dans les larmes.

L'Europe est en proie aux flammes de la guerre.

Les lueurs de l'immense incendie ne tarderont pas à éclairer notre terre sur toute son étendue.

Nous pouvons gagner beaucoup à cette transformation sanglante de l'Europe, si elle aboutit à abolir la prépondérance menaçante de la Russie.

Mais il nous faut sacrifier beaucoup, car celui qui n'ose rien risquer, ne gagnera rien au moment décisif.

La nation polonaise doit faire preuve de sa vitalité et de sa force.

Elle saura maintenir et défendre la place que Dieu lui a assignée. D'accord avec tous les partis politiques, le Cercle Polonais déclare unanimement sa décision de créer une armée nationale, qui portera le nom de Légions Polonaises.

Soumises à un commandement polonais, les Légions combattront conjointement avec les armées austro-hongroises. Leur sang versé sera le gage d'un meilleur avenir pour la Nation. »

Cette mémorable assemblée constitua un « Comité national » pour diriger l'organisation militaire, financière et politique du pays.

Les factions qui s'étaient antérieurement constituées en un gouvernement national à Varsovie, se soumièrent désormais aux ordres du Comité.

Les « Ligues de Chasseurs » servirent de modèles pour la formation des nouvelles troupes. Le 18 août, le Comité national adressait aux légionnaires une proclamation en ces termes :

« Soldats ! constitués en une Légion Polonaise, vous allez combattre pour briser les chaînes de notre servitude. Vous suivrez la voie de ceux qui ont été les premiers à proclamer que « la Pologne est toujours vivante ! ». Les héros de 1831 et de 1863 vous regardent : montrez-vous les dignes héritiers de leur sang ! Les martyrs de la Sibérie vous regardent : Vengez leurs souffrances ! L'œuvre inachevée de vos ancêtres doit être terminée par vous. C'est à vous de couvrir le drapeau immaculé de la Pologne militante, non seulement de gloire, mais de triomphe !

Légionnaires ! c'est en vos mains que nous déposons l'honneur, l'avenir, la liberté de la Pologne ! »

C'est donc sans équivoque que les représentants de la nation se déclarèrent pour un mouvement armé. Un délire d'enthousiasme s'empara de tout le pays. La jeunesse universitaire, les sociétés de gymnastique, les organisations ouvrières s'engagèrent en masse dans l'armée polonaise. Les villes s'imposaient volontairement en sa faveur.

On peut donc affirmer, sans craindre d'énoncer un jugement arbitraire, que cette attitude exprimait la résolution de la grande majorité polonaise. Il est vrai que le manifeste du grand-duc Nicolas séduisit bien des esprits. Certains partis politiques l'acceptèrent comme base de leur programme, en fondant leurs espérances sur l'Angleterre et la France. Mais le prestige de ces promesses diminue de jour en jour, ce qui est dû à la maladresse des autorités russes, qui ne font rien pour dissimuler leurs véritables intentions.

La réoccupation de Kielce par les troupes polonaises et leur séjour prolongé dans cette ville, contribuèrent beaucoup

au développement du mouvement armé. Un mois suffit pour organiser une intendance militaire et former de nouveaux cadres de cavalerie. Le pouvoir administratif sous la direction d'un officier des légions, Michel Sokolnicki, passa entièrement dans les mains des Polonais. Le district de Kielce devint comme un poste avancé d'un futur état indépendant, où les Polonais mettaient leurs talents d'administration à l'épreuve.

Ce district était occupé par un seul régiment de légionnaires, les deux autres furent transférés sur la ligne des Carpathes pour arrêter l'invasion russe dans ces parages.

Les légions furent plus d'une fois mises à l'épreuve dans le cours de cette guerre. Leur sang-froid et leur intrépide courage leur valurent le respect des alliés comme celui des ennemis. Mais leur plus grand mérite ne consistait pas uniquement dans la bravoure.

La discipline et la persévérance que démontraient ces jeunes soldats, exigeaient encore plus d'abnégation et de sacrifices.

Il faut se rendre compte de l'impatience qui rongait leurs cœurs, de conquérir leur pays et d'entrer à Varsovie pour apprécier leur empire sur eux-mêmes, leur persévérance admirable.

Après les succès éphémères des premiers jours, les régiments polonais connurent toutes les difficultés de la défensive et de la retraite. C'est surtout lorsque la guerre se transforma en une guerre de position, que les légions firent valoir leurs qualités incomparables.

Plus important encore est leur rôle dans la vie du peuple polonais.

Elles affranchirent l'espoir, elles suscitèrent les courages. Grâce aux légions, la Pologne a cessé d'être une quantité négligeable ; on recommence à parler d'elle en Europe. Malgré les grandes pertes subies par l'armée polonaise, son effectif ne fait que s'accroître, un quatrième régiment vient d'être récemment formé.

C'est autour des légions que se concentre la vie politique de la Pologne. Quand même elles ne constituent qu'un épisode de la grande lutte, engagée par les Polonais, elles n'en sont pas moins le point de départ de leur politique et le gage de leur avenir. On ne peut pas encore prévoir l'issue de cette guerre. Les Polonais savent moins que personne ce que l'avenir leur réserve, mais les futures générations devront reconnaître qu'ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir et qu'ils ont su être à la hauteur des grands événements.

VI

Les futurs historiens qui étudieront la guerre actuelle dans toutes ses manifestations particulières, resteront stupéfaits devant les actes accomplis par les Polonais de cette époque. Aucun théoricien militaire, aucun homme d'état ne saura comprendre comment ils ont fait pour organiser une armée régulière, ne possédant ni finances, ni pouvoir administratif, entravés dans tous leurs mouvements et forcés de cacher leurs démarches.

Quelle énergie et quelle initiative il leur a fallu, quelle solidarité et quel esprit de sacrifice pour entreprendre une pareille œuvre ! Par leur attitude ils ont démontré un sens politique très perspicace et une parfaite compréhension des lois qui régissent les peuples.

A une époque comme celle de nos jours, le soldat représente sa nation.

Un peuple qui n'a pas de défenseurs armés, prêts à verser leur sang pour la patrie, s'efface par là même du nombre des nations vivantes dans l'opinion des autres peuples ; il est exclu de toute participation aux événements. C'est le soldat qui est à l'heure actuelle le seul représentant de sa patrie. Il incarne son esprit, il décide de son avenir, il concentre en lui la pensée et le travail de tout un peuple.

La Pologne a son armée à elle, une armée qui combat avec vaillance, qui paie largement son tribut de sang. La

Pologne prend une part active à la guerre ; par là même elle existe dans cette guerre.

Son apparition fut aussi soudaine qu'imprévue : elle surgit des ténèbres de l'oubli, non pour implorer la grâce ni la pitié, mais pour réclamer son droit à l'indépendance par le bruit des armes et par le sang précieux de ses fils.

Lorsqu'un congrès se rassemblera un jour pour délibérer sur les destinées des peuples, les représentants de la Pologne devront y être admis.

La participation de la Pologne à la guerre, ses sacrifices inouïs, dépassant ceux de tous les autres peuples, lui donnent le droit de revendiquer la justice au moment où la paix sera signée.

Le congrès doit reconnaître l'indépendance de la Pologne.

Une autonomie ne saurait résoudre le problème polonais, il suffit d'ailleurs de connaître le système politique de la Russie, pour comprendre qu'une autonomie sous le sceptre russe est une chose irréalisable. Ce n'est pas d'une autonomie qu'il s'agit pour un grand peuple historique, tel que les Polonais. Ils réclament l'indépendance et l'indépendance doit leur être accordée dans l'intérêt même de l'Europe.

Une Pologne restituée et forte formera une barrière entre la Russie et la Prusse, ce qui écartera à jamais le danger d'une réconciliation entre ces deux puissances. La reconstruction de la Pologne est donc une affaire de la plus haute importance pour les états orientaux, et leurs politiciens doivent tenir compte de ce fait.

Une Pologne indépendante servirait en premier lieu à entraver une extension excessive de la puissance russe. Les promesses d'autonomie octroyées aux Polonais au début du conflit européen, étaient faites pour dissimuler les tendances agressives de la Russie, qui désirait avant tout réduire le problème polonais au rôle d'une question intérieure russe. En déclarant qu'elle délivrerait pour les réunir toutes les terres de la Pologne, la Russie s'élevait, d'opresseur qu'elle était, en « libératrice » des peuples opprimés.

Cette manœuvre habile servit à disculper la France et l'Angleterre à leurs propres yeux de s'être alliées avec la puissance la plus réactionnaire de l'Europe.

La Russie a tout fait depuis pour démentir ses promesses ; il est évident aujourd'hui qu'elle ne tenait guère à délivrer le Grand Duché de Posen, mais à envahir la Galicie, et à ravir aux Polonais le peu de liberté dont ils jouissaient encore. La politique russe dans les provinces annexées durant la guerre démontre suffisamment les vraies intentions de cet empire à l'égard des Polonais. Il résulte clairement des communiqués russes, divulgués par la presse quotidienne, que la Russie s'apprêtait à russifier la Galicie orientale, en traitant ce pays de province foncièrement russe, en dépit de l'histoire et de la réalité. L'ignorance de l'Europe en tout ce qui concerne les questions étrangères, permit aux Russes de répandre impunément les plus gros mensonges.

Une Pologne indépendante aurait été une voisine peu rassurante pour la Russie, c'est pourquoi la dernière songea à se débarrasser de son spectre par l'annexion de la Galicie.

Etendre ses frontières jusqu'au territoire hongrois, semer des troubles et des discordes parmi les peuples slaves pour les soustraire à son ascendant et s'assurer dans l'avenir un débouché sur l'Adriatique, — telles étaient les ambitions de la Russie, toujours insatiable de conquêtes et rêvant à une domination mondiale.

La reconstruction d'une Pologne indépendante séparerait l'Europe des tendances agressives de la Russie, qui s'en rend parfaitement compte.

C'est pourquoi elle s'ingénie à faire accroire à l'Europe, que la Pologne n'aspire nullement à l'indépendance et qu'elle se contenterait d'une autonomie sous le sceptre russe.

Il n'est donc pas étonnant que l'existence des légions, qui sont une preuve vivante de l'intransigeance polonaise, doit remplir les Russes d'indignation et de rancunes.

— Il y a dans la situation actuelle des Polonais des circonstances bien tragiques. Car l'Autriche manque d'initiative

et de grandeur, d'audace et de largeur d'esprit. En déclarant l'intention d'arracher toutes les provinces polonaises à la Russie et d'en former (avec le supplément de la Galicie) un état indépendant ou uni avec l'Autriche par des liens purement dynastiques, l'Autriche aurait pu porter un coup douloureux à la Russie et lui enlever son titre usurpé de « libératrice des peuples ». L'Autriche s'est montrée incapable d'envisager les grands événements. Elle n'a rien su opposer au manifeste du grand duc, ce qui est nuisible non seulement aux intérêts polonais, mais à ceux de la monarchie austro-hongroise elle-même.

Cette attitude du gouvernement autrichien causa beaucoup de soucis aux Polonais, sans les détourner de la voie qu'ils avaient choisie. N'étant pas un état national mais plutôt fédéral, l'Autriche a bien des chances de se reprendre et de se transformer avec le temps en une libre confédération de peuples, réglée par les principes de la justice.

Au dire de Jaurès, la Pologne est une grande forêt, qu'on peut diviser à loisir, mais qu'on ne saurait empêcher de se joindre par les racines et les couronnes de ses arbres. Les barrières artificielles sont désormais abattues par les armées ennemies, c'est à l'Europe maintenant de s'opposer à leur reconstruction. La terre polonaise doit être restituée à son propriétaire légitime, les poteaux de frontières enfoncés dans le sol Polonais par les mains de ses usurpateurs doivent être abattus à jamais.

La Pologne doit recouvrer son indépendance.

Autrement il n'y aura pas de liberté en Europe.

Si l'Europe se refuse de reconstituer la Pologne, les principes de justice et de liberté, qu'elle proclame dans la guerre actuelle, ne seront que des phrases mensongères et se vengeront dans l'avenir sur la dignité et la noblesse des peuples complices.

La tare qui déshonore depuis un siècle les puissances européennes ne peut être effacée que par la reconstruction de la Pologne.

Aussi voulons-nous croire, que l'Europe occidentale, dispensatrice de liberté et de lumière, ne reculera pas devant l'accomplissement de ce devoir sacré.

Elle ne peut, que de cette façon, se réhabiliter de son alliance avec le tzarisme.

FIN

k. 2459/50



